



Procès-Verbal de la réunion de Comité Directeur du 04 Septembre 2015 (Siège de la Ligue)

Membres présents : Thierry BALESTRIERE, Fabrice BLACHIER, Michel BOTTON, Patrick CASSEGRAIN, Joël COUSIN, Karine DELALOY, Maryse FROGER, Sophie GABORY, Emmanuel GALLAND, Margaret GERY, Eric JAMBERT, Jean-Yves MAURY, Pascal MIGEON, Nathalie MOREAU, Florence PACAULT, Philippe PAQUET, Marie-Laure PIGET, Monita RAFAITIN, Pascal RENARD, Jannick RIBAUT, Jean-Paul ROSSIGNOLES, Dominique TILLAY, Christian WEINLING

Membres excusés : Christian BLACHIER, Jean-Charles DELAGARDE

Assiste : Christian LEVEQUE (Conseil d'Honneur)

ORDRE DU JOUR

- I) Informations Générales
- II) Présentation du Projet « Groupement d'Employeurs »
- III) Validation des commissions : listes et projets pour la saison 2015/2016
- IV) Conseil d'Honneur : proposition d'intégration
- V) Vie des Commissions
- VI) Questions diverses

Le Président, Jannick RIBAUT, souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette première réunion de Comité Directeur de la saison et espère que nous sommes en pleine forme pour affronter la dernière année de notre mandature. Il souhaite que nous nous positionnions pour le début de l'année 2016 quant à nos souhaits de continuer ou pas, afin de préparer l'avenir.

Jean-Paul Rossignoles demande immédiatement la parole pour évoquer une situation qui lui semble ambiguë en ce qui concerne la gouvernance de la Ligue. Il parle d'une cellule, d'un groupe parallèle qui dirigerait la Ligue en lieu et place du Président et du Secrétaire Général.

Le Président confirme qu'il existe bien un groupe de 5, voire 6, personnes qui se réunissent mensuellement et qui est composé du Président, de 2 vice-présidents, du secrétaire général, du secrétaire général adjoint et du responsable des finances suivant l'ordre du jour et ses disponibilités. Ce groupe est à la fois un groupe de réflexion et un groupe de suivi des actions mais en aucun cas un groupe décisionnaire : les propositions de ce groupe sont étudiées en Bureau ou Comité Directeur avant d'être, éventuellement, validées.

AGENDA DU PRESIDENT

Le Président fait lecture de son agenda, bien chargé, de l'été. (Annexe 1)

Il souhaite la mise en place d'un plan de communication multimédia. Il demande si un membre du Comité Directeur est candidat pour prendre en charge cette mission. Aucune réponse positive.

Une enveloppe de 50 millions d'euros est dégagée par l'Etat sur des actions dans le domaine de la citoyenneté (zones urbaines, zones sensibles,). Il souhaite que nous réfléchissions sur des projets à mettre en place.

Le Président regrette le non-retour des commissions (comptes rendus) suite à leurs réunions. Il constate un manque d'information de la part de certains élus et demande aux personnes qui auraient (auront) des projets à présenter et à soumettre au vote de bien vouloir les faire parvenir avant les réunions (Bureau / Comité Directeur) pour diffusion.

REMARQUES CONCERNANT L'ASSEMBLEE GENERALE DE CHATEAUROUX

1) Lors de l'Assemblée Générale de Châteauroux, un président de club a fait une remarque sur le coût du CQP, estimé trop cher pour les clubs. Une rapide enquête a permis de montrer que, avec 990 Euros, nous sommes dans la fourchette basse par rapport aux autres ligues (1000 – 1200 euros).

2) Question posée après acceptation de la règle de proportionnalité :
Quelle règle adopter en cas de poste féminin vacant ?

Réponse : Nous devons nous mobiliser pour que les postes réservés aux « féminines » soient pourvus. Mais, en cas de quota non atteint, les places vacantes seront attribuées aux « masculins » dans l'ordre des voix obtenues.

3) Dossiers AG des Comités : le Président demande que les Procès-Verbaux des Assemblées Générales départementales soient envoyés à la Ligue et à la Fédération (Secrétariat Général). Il rappelle qu'il en va de même pour les PV des réunions de Comité et Bureau Directeur (Ligue et Comités).

FERMETURE LIGUE DU CENTRE

Les bureaux de la Ligue du Centre seront fermés le Mardi 15 Septembre : les secrétaires administratifs et Benoist BURGUET assisteront aux rencontres de Championnat d'Europe à Lille.

FESTI BASKET 2016

Suite à une remarque sur la possibilité de « passer » le Festibasket du Dimanche au Samedi (la raison étant la rentrée trop tardive de certains enfants suivant leur situation géographique), le Comité Directeur a décidé, à l'UNANIMITE, de programmer le Festibasket le Samedi à partir de cette saison (Edition de Juin 2016).

Le Comité Directeur a également voté à l'UNANIMITE le transfert de l'Assemblée Générale Ligue du Samedi après-midi au Dimanche matin.

Par contre, il faudra tenir compte du fait que la prochaine Assemblée Générale sera électorale et communiquer sur sa durée.

Il nous restera à positionner le tournoi 3 C 3. Il est demandé à la Commission Technique de préparer un projet pour la partie sportive et à Sophie Gabory de faire la demande d'homologation à la Fédération pour les 6 tournois départementaux et le tournoi final régional. La décision sera prise lors de la réunion du Comité Directeur du 6 Novembre, l'objectif étant de voir si l'organisation est adaptable aux 6 Comités.

REUNIONS

1) Karine Delaloy avait fait remarquer que les réunions de Comité Directeur étaient trop espacées et qu'il était difficile de prendre des positions sans qu'elles soient débattues et validées.

Le Président reste ouvert à l'éventualité d'une invitation du responsable de la commission concernée lors des réunions de Bureau Directeur et rappelle que nous avons toujours la possibilité, en cas d'urgence, de faire valider des décisions par un vote « à distance ».

2) Michel Botton regrette que nous n'ayons pas eu de réunion de Comité Directeur après l'Assemblée Générale afin de faire le bilan de la saison et de boucler certains dossiers.

Le Président accepte cette remarque mais reconnaît qu'il avait besoin de prendre un peu de recul après une année bien chargée

L'année prochaine, la question ne se posera pas puisque le président élu devra procéder à la mise en place de la nouvelle « gouvernance ».

3) Commission Régionale des Officiels

Le 20 Août, le Président et le Secrétaire Général ont rencontré Fabrice Blachier, le président de la CRO, suite aux positions prises par cette commission dans le cadre du Festibasket.

L'entretien a été intéressant et constructif. Cet échange était nécessaire, l'objectif étant de « travailler ensemble ». Nous sommes d'accord avec lui sur le fait que certaines CDO ne s'impliquent pas assez, et Fabrice Blachier inscrira dans le Cahier des Charges du Festibasket les souhaits de la CRO.

Quelques remarques ont été faites par le président sur des frais qui auraient dû (ou pu) être évités, notamment sur des déplacements. Fabrice Blachier a accepté ces remarques.

Philippe Paquet fait remarquer qu'il lui semble anormal, néanmoins, que des décisions soient prises par la CRO sans être validées par le Comité Directeur. Exemple : Eventualité de non-désignations sur les championnats PRM et PRF au profit du Tournoi de Chécy et « boycott » du Festibasket.

PROJET EMPLOI GROUPEMENT EMPLOYEURS

Dominique Tillay présente un projet de création de groupement d'employeurs.

Objectif : Créer une structure permettant d'employer un Chef de Service Sportif à plein temps (50 % Ligue + 50 % Loiret).

Avantages :

-- Pérenniser un poste à temps plein tout en bénéficiant des aides à l'emploi (CAP ASSO - CNDS emploi -).

Ce poste serait principalement axé sur l'encadrement, ce qui correspondrait à un poste de Niveau 7.

Le Comité Directeur adopte ce projet par 21 voix pour et 2 abstentions.

Sophie Gabory souhaiterait que les fiches de missions avec évaluation du temps passé soient établies afin de déterminer les besoins de la Ligue.

Le Président fait remarquer qu'elles existent déjà mais que, effectivement, il veut bien préciser.

Suite à cette remarque, il est proposé qu'une clause soit insérée dans les statuts du Groupement d'Employeurs précisant que, après une période d'évaluation de 6 mois, la répartition du temps de travail entre Ligue et Comité du Loiret soit réétudiée.

Le Président du Comité du Loiret accepte cette proposition.

CNDS 2015

Nous venons de connaître la somme allouée à la Ligue au titre du CNDS pour l'année 2015. Nous constatons malheureusement une baisse de 18824 euros :

103 000 euros pour l'année 2014

84176 euros pour l'année 2015

L'action la plus concernée par cette baisse étant le perfectionnement du joueur.

VIE DES COMMISSIONS

1) Validation par le Comité Directeur des postes de « Responsable de commission » :

Validation acceptée à l'UNANIMITE.

2) Commission de Discipline

Heureusement, rien à signaler pour le moment.

Dominique Tillay fait remarquer que, par souci d'équité, les dossiers de discipline concernant les Championnats Inter-Départementaux seront traités par la Ligue (modalités de fonctionnement à préciser).

3) Esprit Sportif

A la demande du Président, Marie-Laure Piget s'engage à faire un point mensuellement et à le communiquer aux Clubs.

4) Basket Féminin

Karine Delaloy nous informe qu'elle est sollicitée par différents clubs pour des aides financières. Elle demande s'il y a des règles d'attribution dans ce cas.

Michel Botton fait remarquer que ce genre de pratique de subvention ponctuelle ne s'est jamais fait par le passé.

Par rapport au CNDS, nous constatons que le développement du Basket Féminin est l'action la plus soutenue (2000 Euros). La Commission fera un courrier aux clubs pour leur présenter les critères permettant d'obtenir des aides. L'objectif est de proposer des actions et axes forts qui correspondent aux projets de la Commission.

5) Commission Médicale

Sur question de Fabrice Blachier, une discussion s'engage quant à l'obligation, pour les arbitres territoriaux de moins de 35 ans, de fournir un ECG (électrocardiogramme) de repos. Il fait remarquer le coût de 60 euros. Michel Botton relit la note de la Fédération à ce sujet, indiquant que cet examen est « recommandé ». Mais il précise également que la responsabilité finale revient au médecin régional et que nous ne pouvons donc pas nous opposer à cette mesure, qui plus est sécurisante et valable 4 ans.

Michel Botton fait remarquer à Fabrice Blachier la négligence de certains arbitres sur le retour du questionnaire médical, ce qui donne au docteur Delagarde un surplus de travail. Le docteur souhaite également mettre à jour la liste des médecins agréés.

Un rappel : Les PV de surclassement sont envoyés par le Docteur Delagarde à la Ligue qui les transmet aux Comités.

6) Commission Statuts et Règlements

Michel Botton a actualisé les différents règlements (Sportifs, Entraîneurs,) au cours de l'été, en collaboration avec les responsables concernés.

- Concernant le Statut de l'Entraîneur et la présence obligatoire à la « Journée de Pré-Saison », il est précisé qu'un entraîneur déclaré après le TIC (remplacement par exemple) se verra désigné sur une autre action de rattrapage Ligue.
- Concernant la désignation des OTM Clubs sur les rencontres PNM et PNF, Thierry Balestrière rappelle qu'on ne peut pas parler de niveau.

Attention : A partir de cette saison, c'est le club recevant qui règlera l'indemnité des OTM désignés.

- Michel Botton propose le « statu quo » sur le point de règlement évoquant la situation d'égalité au classement final entre deux ou plusieurs équipes dont l'une a perdu une rencontre par pénalité.

En effet, à l'étude, cette situation s'avère plus complexe qu'il n'y paraît et les réponses obtenues pour le moment (Fédération) ne semblent pas adaptées.

7) Missions Pôles

-- Pôle Féminin

- 16 jeunes filles cette saison au Pôle de Bourges
- 9 jeunes filles « Pôle – Internes - Liste Haut-Niveau »
- 2 jeunes filles « Pôle – Internes »
- 1 jeune fille « Interne »
- 4 jeunes filles « Demi-pensionnaires - Partenaires d'entraînement »

Une réunion de rentrée a eu lieu le Mercredi 26 Août avec les parents et les clubs USM Saran et CJM Bourges. Le club AB Chartres était absent (non excusé).

Réunion intéressante entre encadrement, parents et dirigeants, avec pour objectifs le respect des directives fédérales, la communication et la possibilité de parler le même langage.

-- Pôle Masculin

- 16 jeunes garçons
- 9 jeunes garçons « Pôle – Internes - Liste Haut-Niveau »
- 3 jeunes garçons « Pôle – Internes »
- 4 jeunes garçons « Demi-pensionnaires – Partenaires d'entraînement »

Une réunion a également eu lieu avec les parents, les clubs n'ayant pas été invités.

Le docteur Catherine Fournel remplace le docteur M'Fam sur le Pôle Masculin. De par ses fonctions auprès du Service de Médecine du Sport de l'Hôpital de La Source, elle assurera le suivi médical de nos sportifs.

Il faut préciser que le docteur Fournel interviendra à titre gracieux, tout comme le docteur Delagarde, notre nouveau médecin régional. Un grand coup de chapeau à eux pour cette attitude, de plus en plus rare.

8) Commission Sportive Jeunes

-- Florence Pacault pense que certains clubs ont confondu les Championnats Régionaux Jeunes et les Championnats Inter-Départementaux. Cela semble se traduire par des erreurs au niveau des engagements.

Elle demande aux Président(e)s de Comité de faire le tour des clubs susceptibles de s'être trompés.

-- Championnats Inter-Région

U17 M = 4 candidats pour 2 places

U17 F = 2 candidats pour 1 place

U15 M = 1 candidat pour 2 places

U15 F = 1 candidat pour 2 places

Les Championnats Inter-Région ne commenceront qu'en 2016. La difficulté va donc consister à les intégrer aux premières phases du Championnat Régional.

9) Logistique

Philippe Paquet nous informe que le minibus de la Ligue a été remis en état pour la somme de 2800 euros. Il déplore le manque d'attention de certaines personnes lors de l'utilisation du véhicule.

Pour l'achat du futur deuxième minibus, nous attendons l'accord du Conseil Régional pour l'attribution de l'aide financière.

Philippe Paquet rappelle que les réservations de la salle de réunion doivent se faire impérativement auprès du secrétariat (Clémence).

Un jeu de maillots rouges destiné à la Sélection Régionale U15F a été commandé en remplacement du jeu existant.

10) InfoLigue

Jean-Paul Rossignoles nous rappelle une nouvelle fois toutes les difficultés qu'il rencontre pour récupérer les informations. Et, quand elles arrivent, elles sont tellement succinctes qu'elles sont peu exploitables.

11) Commission Sportive Seniors

-- Coupe de la Ligue

Patrick Cassegrain nous informe que nous avons 12 équipes masculines et 3 équipes féminines engagées, pour une seule place en phase fédérale.

Un tour préliminaire est organisé le 20 septembre. Thierry Balestrière trouve anormal que nous dérogeons aux consignes fédérales interdisant d'organiser une manifestation pendant la Coupe d'Europe. Cette demande est compréhensible, mais malheureusement, compte tenu du calendrier et du nombre d'équipes engagées, nous ne pouvons pas faire autrement.

12) Commission Manifestations

(Voir Document « Annexe 2 »)

13) Commission Technique

Les journées de pré-saison ont été très appréciées. Félicitations à Benoist Burguet pour la parfaite organisation et un remerciement aux clubs de Ormes et St Avertin pour leur accueil et soutien logistique

.(Voir Document « Annexe 3 »)

14) Commission Régionale des Officiels

(Voir Document « Annexe 4 »)

QUESTIONS DIVERSES

-- Un courrier du club de La Chapelle Saint-Mesmin concernant une mutation de Type C2 a été adressé au Président. Ce club souhaiterait obtenir une licence C1 pour une joueuse afin qu'elle puisse évoluer en Championnat Régional. Le Comité du Loiret ayant confirmé son refus, le Club demande à la Ligue une dérogation puisque nos règlements actuels n'autorisent pas la participation d'un(e) titulaire de licence C2 dans les Championnats Régionaux Seniors. La réponse de la Ligue est négative. Elle sera signifiée au club par le Secrétaire Général.

-- Karine Delaloy nous informe de l'organisation de 2 tournois féminins :

Les Samedi 5 et Dimanche 6 Septembre à Amboise

Le Samedi 19 Septembre à Saran

-- Nathalie Moreau nous rappelle le décès de Claudine Echard disparue cet été. Claudine a été membre du Comité Directeur de la Ligue du Centre pendant 5 saisons.

Le Président remercie Nathalie de nous rappeler cette triste nouvelle et tient à s'excuser de ne pas avoir commencé notre réunion par son évocation.

CONSEIL D'HONNEUR

Christian Lévêque se déclare conscient de la grande quantité de travail que nous avons à effectuer. Il constate que de nouvelles (et bonnes) idées se dégagent de notre réflexion et souhaite que nous poursuivions notre tâche dans un bon esprit. Il remercie le Comité Directeur d'avoir accepté la candidature de Pierre Ledys comme membre du Conseil d'Honneur de la Ligue.

Christian Lévêque sait que certaines personnes du Conseil d'Honneur ne pourront plus venir à nos réunions en raison des horaires et de la distance.

Il organisera un roulement entre les personnes acceptant d'assister à nos travaux. Il nous souhaite une bonne saison.

Le Président remercie les membres participants pour la bonne tenue de cette réunion.

Fin des travaux à 23 Heures.

Secrétaire Général
Pascal RENARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PR' with a horizontal line underneath.

Président de la Ligue
Jannick RIBAUT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Ribault' with a horizontal line underneath.